

LAURENTIAN
UNIVERSITY
REVIEW

REVUE DE
L'UNIVERSITÉ
LAURENTIENNE

ÉTUDES SUR LA TRADUCTION
ESSAYS ON TRANSLATION

articles: P. Auger, J. Delisle, D. Gouadec, E. Simpson,
I.V. Spilka, F.R. Whyte, J.C. Whitehouse
Introduction : par Paul Jinot

LES ORIGINES DE LA RECHERCHE TERMINOLOGIQUE AU CANADA

par Jean DELISLE

Si l'on peut faire remonter à Jacques Cartier l'histoire de l'interprétation au Canada et considérer François-Joseph Cugnet (1720-1789) comme le premier traducteur officiel¹, on peut se demander qui a été le premier terminologue au pays. Il n'est pas sans intérêt de remonter le cours du temps pour tenter de découvrir les circonstances qui ont donné naissance à la recherche terminologique. En remontant ainsi aux sources de la terminologie canadienne, on sera à même, je crois, de mieux saisir la nature de cette discipline relativement jeune et de mieux en comprendre les exigences et la finalité. Ce recul dans le temps nous donnera aussi la mesure du chemin parcouru et un aperçu des obstacles qu'il a fallu surmonter pour que la terminologie mérite ses lettres de noblesse et le titre de discipline autonome.

On peut considérer tout le XIX^e siècle comme la période des recueils d'"expressions vicieuses". On désignait ainsi toute forme de langage contraire au bon usage et à la norme. Les travaux lexicographiques, entendus au sens large, parus au cours de ce siècle ont en commun de porter presque essentiellement sur la langue courante parlée, même si on n'hésite pas à fustiger les journalistes et les rédacteurs de textes officiels qui ne soignent pas leur prose. En outre, ces travaux sont presque tous normatifs. On met en garde, on corrige, on propose des solutions, on rappelle l'usage, on dénonce des emplois abusifs de tous genres; en un mot, on prêche une vigilance de tous les instants en invoquant souvent des motifs patriotiques. On peut distinguer deux types de travaux lexicographiques au XIX^e siècle: ceux qui s'attachent à consigner le patrimoine linguistique transmis par les premiers Français émigrés au pays, et ceux qui visent à contenir la dégradation du franco-québécois en freinant les infiltrations corruptrices de plus en plus nombreuses de la langue anglaise. Les auteurs appartenant à la première catégorie voient dans les archaïsmes, les canadianismes, les mots normands, bretons ou picards "autant de certificats de notre nationalité" pour reprendre l'expression d'Oscar Dunn; par ailleurs, les innombrables écrits appartenant à la seconde catégorie et dénonçant toutes les formes d'anglicismes "vicieux", véritable hantise des intellectuels du XIX^e siècle, sont ni plus ni moins que la manifestation d'un réflexe collectif d'auto-défense. Leur objectif commun est de préserver l'héritage français.

On connaît bien l'oeuvre didactique des auteurs de cette époque. Qu'il suffise de rappeler les noms de l'abbé Thomas Maquire, du traducteur J.F. Gingras, des journalistes Jean-Paul Tardivel, Oscar Dunn, Sylva Clapin, de l'avocat Adjutor Rivard, de Napoléon Legendre, d'Arthur Buies, de Louis H. Fréchette, sans oublier l'abbé Étienne Blanchard et Narcisse-Eutrope Dionne.

Les travaux de ces auteurs ne sont pas, à proprement parler, des travaux terminologiques, car le domaine privilégié de la terminologie, au sens où l'on entend ce terme aujourd'hui, est le vocabulaire des langues de spécialité étudié en situation, c'est-à-dire dans le milieu vivant de leur contexte. Or, tous les auteurs précités ne s'intéressent pas systématiquement aux langues professionnelles ni aux langues des métiers. On peut dire que la terminologie naîtra au pays principalement du besoin de traduire les langues techniques et professionnelles et de la volonté collective -- timide au début, mais qui s'affirmera au fur et à mesure que nous avançons dans le XXe siècle -- de "désangliciser" les industries et les activités commerciales en général². Oscar Dunn écrit dans la préface de son **Dictionnaire du Franco-Canadien** : "Il n'est guère question de technologie dans ce travail; je n'ai étudié que notre langue ordinaire et commune. Les mots techniques des professions et des métiers demanderaient un dictionnaire spécial, et je crois qu'un des traducteurs officiels de l'Assemblée poursuit, depuis plusieurs années déjà, une oeuvre de ce genre³." Cet extrait est intéressant parce qu'il prouve bien que ce sont les traducteurs qui, les premiers, ont été amenés, par la force des choses et les nécessités de leur métier, à se préoccuper du vocabulaire spécialisé. Dans la guerre contre l'envahisseur anglais, ils défendront surtout le front des langues de spécialité.

Si l'on fait exception du **Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents** publié en 1860⁴ par un membre de la Société typographique de Québec et renfermant de nombreux termes techniques anglais appartenant à la typographie et à d'autres corps de métier tels que menuisiers, plombiers, briqueteurs, plâtriers, on peut dire que le XIXe siècle n'a pas produit d'ouvrages importants consacrés spécifiquement aux langues de spécialité. Même dans le **Recueil** ci-dessus les mots techniques côtoient des barbarismes et des anglicismes de la langue courante, des pléonasmes et autres impropriétés de langage.

Ce qui caractérise les contributions lexicographiques de cette période est le fait qu'elles sont toutes fondées sur la compétence linguistique de leurs auteurs. Tant qu'il s'agit de la langue courante, on peut dans une très large mesure, discuter de l'usage et rectifier des incorrections en s'appuyant sur son intuition de la langue et sur sa connaissance plus ou moins étendue de l'usage, du vocabulaire et de la grammaire. Mais dès qu'il s'agit de cerner la terminologie d'un champ précis d'activité, la connaissance de la langue parlée courante ne suffit plus. Et cela est d'autant plus vrai dans le cas d'une étude terminologique comparée. Il faut alors disposer d'une méthode de recherche sûre grâce à laquelle il est possible de réunir les termes précis exprimant les notions d'un domaine de spécialité très délimité, dans une ou plusieurs langues. D'où nécessité absolue de disposer d'une méthode de dépouillement systématique. La méthode est indissociable de la recherche terminologique, tout comme l'interprétation (ou exégèse) du sens des mots en contexte est indissociable de l'activité traduisante. Sans elle, la terminologie n'existe pas; seuls existent le tâtonnement et les à-peu-près subjectifs.

Dès le début du XXe siècle, l'activité des traducteurs au pays va s'intensifier, la proclamation en 1867 de l'anglais et du français comme langues officielles au pays et l'affirmation de la présence des anglophones dans les secteurs de la production industrielle et du commerce sont à l'origine de l'essor qu'a connu la traduction au tournant du siècle. Les machines et les produits véhiculent leur terminologie. C'est l'époque où commencent à se multiplier ~~au pays~~ les services de traduction, principalement dans les administrations publiques. Les besoins terminologiques à satisfaire vont, par le fait même, se préciser et se diversifier. Sous la pression de ces besoins, les méthodes de recherche terminologique vont devoir s'affiner. Par nécessité, les traducteurs seront amenés petit à petit à intégrer la recherche terminologique à leur activité de traduction. Certains compileront des fichiers considérables qu'ils livreront au public sous forme de dictionnaires, vocabulaires ou notes de traduction. Qu'on pense aux ouvrages de Léon Gérin, René Dupuis, Lucien Normandeau, Pierre Daviault et Léon Lorrain.

J.-E. Prince : pionnier de la terminologie canadienne

L'année 1902 marque une date importante dans l'histoire de la recherche et de la diffusion terminologique au Canada : c'est en 1902 qu'a été publiée la première étude proprement terminologique au pays et appliquée pour la première fois la méthode de travail qui sera celle des terminologues professionnels des années 60 et 70. Comme chacun sait, au cours de ces deux décennies, marquées par une effervescence terminologique sans précédent, la terminologie s'est dotée d'un corps de doctrine et s'est véritablement constituée en discipline distincte. Mais bien avant le "réveil terminologique" des années 60, il y a eu des amateurs de terminologie, tout comme il y a eu, avant les lexicographes et les dialectologues modernes, des amateurs de lexicographie et de dialectologie. Amateurisme n'est pas synonyme ici de médiocrité; ce terme évoque plutôt une absence de méthode de travail rigoureuse, pour ne pas dire scientifique, s'appuyant sur des principes reconnus et une technique éprouvée.

Québec, 1902. C'est l'année où un ardent défenseur de la langue franco-québécoise, l'avocat Adjutor Rivard, et l'abbé Stanislas Lortie, généalogiste du Séminaire de Québec, fondent, sous les auspices de l'Université Laval, la Société du Parler français au Canada. En septembre de la même année, cette Société publie le premier numéro de son **Bulletin du Parler français au Canada** (BPFCA)⁵. Ces deux événements vont marquer un tournant dans l'évolution de la recherche et de la diffusion terminologique au Canada.

La Société se fixe comme objet l'étude et le perfectionnement du parler français au Canada. C'est une société "militante", si l'on peut dire en ce sens que "sans tenter de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, elle veut entretenir chez les Canadiens français le culte de la langue maternelle, les engager à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption"⁶. De

ce point de vue, les activités de la Société s'inscrivent tout à fait dans le prolongement des efforts déployés tout au long du siècle dernier pour défendre et revaloriser la langue française au pays. Les travaux de ses membres présentent un grand intérêt pour les philologues, dialectologues et linguistes contemporains qui se consacrent à l'étude du parler franco-canadien. Ils ont abouti à la publication en 1930 du fameux **Glossaire du Parler français au Canada**; cette oeuvre monumentale de 760 pages est un classique de la dialectologie canadienne en dépit de certaines faiblesses d'ordre méthodologique.

Si le **Bulletin du Parler français au Canada** présente un intérêt primordial du point de vue terminologique, ce n'est pas en raison des nombreuses études dialectologiques qu'on y trouve, ni du militantisme avoué de ses rédacteurs et chroniqueurs.

C'est avant tout parce que le **Bulletin** peut être considéré comme le premier organe moderne de diffusion terminologique au Canada. Dans un avis aux lecteurs figurant en tête de la première livraison du mensuel, le comité de direction, placé sous la présidence d'honneur du recteur de l'Université Laval, mentionne explicitement que le **Bulletin** traitera de "terminologie technique" :

AUX LECTEURS

Organe de la Société du Parler français au Canada, le BULLETIN est consacré à l'étude de notre langue. Son programme est celui de la Société : la PHONÉTIQUE, - le LEXIQUE, - la MORPHOLOGIE, - la SYNTAXE du langage populaire. Ajoutons : l'étymologie populaire, la dialectologie comparée, la terminologie technique, la littérature orale, et en général les considérations philologiques, ethnologiques et littéraires qui peuvent aider au développement, à la conservation, au perfectionnement de la langue française au Canada et dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.

Le premier objectif de cette publication est l'épuration de notre langage et nous aurons soin d'y insérer surtout des travaux assortis à ce dessein, des études pratiques et à la portée de tous⁷./.../

Le tout premier numéro du **Bulletin** s'ouvre par un article intitulé "TERMINOLOGIE - Les chemins de fer." Chacun des neuf numéros du premier volume renferme une quinzaine de termes relatifs à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. L'étude compte au total 153 mots-vedettes. À ma connaissance, il s'agit-là de la première étude terminologique effectuée au pays. Son auteur, Joseph-Evariste Prince, expose dans une brève introduction de quatre paragraphes les principes qui l'ont guidé, ~~dans la compilation de son vocabulaire.~~ Nous constatons, à la lecture de ce texte, que la méthode suivie ~~par~~ ~~J.-E. Prince~~ est en tout point conforme aux principes de la recherche

terminologique moderne. Ce texte marque véritablement le début de la réflexion sur la terminologie au Canada. Compte tenu de son importance, il mérite d'être cité intégralement.

TERMINOLOGIE

Les chemins de fer

Cette **étude** n'est à proprement parler qu'un recueil de termes et d'expressions usités en France dans la **construction et l'exploitation des chemins de fer**. Les auteurs que nous avons consultés traitent à la fois d'économie, d'art et de législation, et leur langage offre une **précision indiscutable**. Les chemins de fer relèvent de l'État, en France, et c'est lui qui prépare ce (sic) "**Cahier des charges**" auquel est soumise toute l'administration de la voirie. Or, c'est **de ce livre en partie que vient toute la terminologie** que nous donnons.

En adoptant la **forme alphabétique**, la seule qui conviennent peut-être à un travail de ce genre, il est bien entendu que ce n'est **pas un dictionnaire** que nous voulons faire. La plupart du temps même, nous **ne définissons pas**; nous nous bornons simplement à **reproduire des phrases dans lesquelles apparaît le mot cherché**. Quelquefois encore, nous ne faisons que mentionner le terme employé, convaincu qu'il s'explique par lui-même et appelle ainsi suffisamment l'attention.

Autant que possible, enfin, nous donnons **l'expression anglaise** généralement usitée et qui correspond **le mieux*** à l'expression française.⁸

Espérons que ce recueil **sera utile** et contribuera pour quelque chose au travail de **déblaiement*** entrepris par la **Société du Parler français au Canada***.

Québec, septembre 1902

J.-E. Prince

Examinons donc plus en détail les raisons qui nous permettent de considérer cette recherche thématique comme une étude terminologique au vrai sens du terme.

- a) **Les sources.** L'auteur indique ses références bibliographiques en début d'article. Les sept ouvrages consultés sont français et sont des publications récentes. (L'auteur ne cite pas, toutefois, les sources de ses équivalents anglais ce qui, selon les règles actuelles de la recherche terminologique, constitue une erreur méthodologique grave.)

- b) **Chacun des mots-vedettes du vocabulaire porte la mention de la source d'où il est tiré.**

Ex.: Boulon de calage (**switch locks, safety bars**). -- Pour empêcher l'entre-baillement des aiguilles. -- Picard. /Renvoie à l'ouvrage figurant dans la bibliographie : Alfred Picard, **Traité des chemins de fer**, 1887./

- c) **De nombreux mots sont relevés en contexte** (et retranscrits en italique)

Ex.: Accotement (**side space**). -- La largeur des **accotements**, c'est-à-dire des parties comprises de chaque côté entre le bord extérieur du rail et l'arête supérieure du ballast, sera de un mètre au moins. (Art. du Cahier des charges.) -- Vigouroux.

- d) **L'auteur tient compte des variantes régionales et précise, au besoin, les synonymes géographiques.**

Ex.: Agents (sic) de régie (**assist. agents; aux États-Unis : helpers**). -- Ceux qui ne sont employés qu'à titre temporaire, soit qu'ils aient à subir un stage avant d'être pourvus d'une commission, soit qu'ils aient été recrutés pour faire face à des nécessités passagères. -- Picard

- e) **L'auteur traite comme unité terminologique des termes de niveau fonctionnel (en plus de ceux de niveau conceptuel)**

Ex. 1: Confier (**to deliver, send, bill**). -- On dit déposer, remettre, confier des marchandises à la gare. -- Féolde, Palaa.

Ex. 2: Croisement à niveau (**level crossing**). - Croiser de niveau des routes. -- Vigouroux

- f) **L'auteur a soin de faire des renvois**

Ex.: Heurtoir (**butting post**). -- Généralement en usage pour retenir les wagons. Dans les gares, le heurtoir termine les voies. Il consiste ordinairement en une poutre en bois verticale solidement établie au bout de chaque rail.

On dit aussi **butoir** (Voir lettre B. - Palaa et autres)

- g) **L'auteur signale les synonymes.**

Ex. 1: (Voir ci-dessus Boulon de calage (**switch locks, safety bars**))./Deux synonymes anglais/

Ex. 2: Lorry (**lorry**). -- On donne ce nom à de petits wagonnets ou trucks poussés à bras d'hommes. Palaa. On dit aussi **wagonnets de service**.

Toutes ces raisons me semblent suffisantes pour affirmer que l'auteur de cette étude sommaire du vocabulaire du rail a vraiment

effectué une recherche terminologique⁹. Son étude est **thématique** et porte sur une **langue de spécialité** (le rail); l'auteur a délimité son sujet ("construction et exploitation" des chemins de fer), évalué la **fiabilité** des ouvrages consultés (pour la terminologie française tout au moins) et indiqué la **source** de chacun des termes de son vocabulaire. Il a également étudié le vocabulaire ferroviaire **en situation** (en contexte) en employant la méthode du **dépouillement de textes originaux**; ce faisant, son travail est **terminologique** et non lexicographique; il a produit un **vocabulaire** et non un dictionnaire. Il a en outre effectué une **recherche comparée** et il a veillé à faire les meilleurs **appariements** possible des expressions françaises et anglaises. Il a aussi eu soin de préciser les **synonymes** et de faire les **renvois** nécessaires. Il n'a pas négligé non plus de traiter des mots **fonctionnels**, c'est-à-dire ceux qui servent surtout à l'articulation des notions d'un champ d'activité, mais qui appartiennent à ce champ par le biais des collocations. En compilant ce vocabulaire spécialisé, l'auteur souhaite faire oeuvre utile et **faciliter la communication**, ce qui constitue le but ultime de tout travail terminologique.

La recherche de J.-E. Prince tranche nettement sur les travaux lexicographiques ou dialectologiques antérieurs du point de vue de la méthode de dépouillement employée et de la matière étudiée. En effet, indépendamment de la qualité de l'information recueillie et des imperfections de sa présentation, c'est par la **méthodologie** adoptée par l'auteur que cette recherche innove et marque une date dans l'histoire de la terminologie au Canada. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un auteur révèle aussi explicitement sa démarche de recherche. Il se trouve que celle-ci coïncide parfaitement avec la technique de travail qui sera adoptée plus de soixante ans plus tard par les terminologues professionnels à la suite de plusieurs colloques et séminaires-réflexion sur le sujet. Cette étude annonce, enfin, la période de la publication de fichiers personnels **complétés** par des traducteurs.

Il y a donc lieu, me semble-t-il, d'attribuer le titre de premier terminologue canadien à Joseph-Évariste Prince. Qui était cet amateur de terminologie? Que savons-nous de lui?

Des recherches sommaires m'ont permis de découvrir que ce pionnier de la terminologie au Canada était docteur en droit et avocat de profession. Né à Saint-Célestin de Nicolet, le 15 mai 1851, il fréquente à partir de 1868, le séminaire de Nicolet. Reçu au barreau le 8 août 1879, il pratique le droit à Québec. En 1899, il devient professeur de droit romain à l'Université Laval avant d'être nommé premier titulaire de la nouvelle chaire d'économie politique de cette même université. Dès 1902, il siège au bureau de direction de la Société du Parler français au Canada, aux côtés de personnages aussi connus que l'abbé Stanislas Lortie, Adjutor Rivard, l'abbé Camille Roy et Jean-Paul Tardivel. En 1920, il accepte la charge de directeur de la poste de Saint-Roch de Québec. Il meurt à Québec, le 6 juin 1923 à l'âge de 72 ans.

J.-E. Prince n'a pas été un auteur très fécond. Ses publications sont peu nombreuses et sans grand intérêt : quelques conférences, un ouvrage sur les fêtes du centenaire du Séminaire de Nicolet (1903) et des articles sur la piètre qualité de la traduction des textes de loi canadiens¹⁰, et sur le statut juridique de la langue française au Canada. "Il s'en est allé, a écrit Pierre-Georges Roy dans **Les avocats de la région de Québec** (Lévis, 1936), après une vie utile et après avoir fourni une carrière honorable. Il n'a pas gaspillé sa vie dans des futilités et des riens (p. 368)."

De 1902 jusqu'en 1918, paraîtront dans le **Bulletin du Parler français au Canada**, de nombreuses études terminologiques thématiques et souvent comparées sur les langues de spécialité : "La balle au camp (**base-ball**)" (1909); "Le métier à tisser" (1909); "Listes d'expressions pour le commerce et l'industrie" (1913); "Vocabulaire anglais-français de dactylographie" (1915); "Vocabulaire anglais-français de la photographie" (1915); "Vocabulaire anglais-français : outillage de voierie" (1916); "La comptabilité bilingue..." (1917-1918); "...le commerce des grains" (1917). Un certain Alfred Verreault publia en 1915 et 1916 pas moins de dix vocabulaires bilingues normatifs sur autant de disciplines sportives : "la paume au filet" (**Lawn tennis**); "le jeu de barette" (**football**); "le jeu de galets" (**curling**); "le jeu de balle aux bases (**baseball**), etc. (Comme on peut le constater, ces appellations françaises n'ont pas fait fortune!)

Dans le volume 3 du **Bulletin**, Henri Simard publie une longue étude sur les "Installations d'éclairage électrique."¹¹ Cet article de vulgarisation se présente sous la forme d'un texte suivi dans lequel les mots techniques sont indiqués en caractères gras suivis, entre parenthèses, des termes anglais équivalents. De nombreux articles qui paraissent sous la rubrique "Problèmes et solutions" dans **Meta** (publiée depuis 1966 aux Presses de l'Université de Montréal) adoptent une présentation identique¹².

CONCLUSION

Le **Bulletin du Parler français au Canada**, premier organe de diffusion d'études terminologiques au pays, a rayonné dans toutes les régions francophones du Canada. Il a été soutenu par l'élite québécoise -- membres du clergé, juges, avocats, journalistes, notaires, hommes d'affaires, etc. L'Académie française a même reconnu, en 1910, l'utilité et la haute tenue de cette publication dont elle a fait l'éloge à sa réunion du 10 mai. C'est dire l'excellente réputation dont jouissait la revue au pays comme à l'étranger.

Les vocabulaires bilingues et thématiques y occupent une place importante. Ces premiers travaux sur les langues de spécialité ont permis de découvrir empiriquement une nouvelle méthode de recherche dont, à l'époque, on n'a pas soupçonné, semble-t-il, tous les avantages. Mais certains "amateurs" de terminologie, comme Joseph-Évariste Prince, ont eu l'intuition qu'il fallait s'engager dans la voie du

dépouillement d'ouvrages originaux français pour venir à bout de redresser les vocabulaires spécialisés qui avaient tendance à "s'abâtardir" au contact de l'anglais. La justesse de leur intuition sera confirmée plus d'un demi-siècle plus tard.

Enfin, à partir de 1919, le **BPFC** change d'orientation et de nom. Il est rebaptisé **Le Canada français**. "Religion, philosophie, histoire, sciences, lettres, beaux-arts, écrit l'abbé Camille Roy, directeur de la nouvelle revue, tel est le domaine vaste et multiple où doit travailler et s'enrichir l'âme d'une société; tel est celui où **Le Canada français** entend porter son activité". Mieux faire connaître l'Université Laval, ses oeuvres et son enseignement et donner à ses professeurs une publication où ils puissent, par delà leurs chaires, atteindre un public plus étendu, telles ont été deux des raisons qui ont justifié ce changement. **Le Canada français** ne sera pas, comme l'avait été le **BPFC**, un organe de diffusion de la recherche terminologique; il sera essentiellement une tribune pour universitaires, tout comme **La Revue de l'Université Laval** qui lui a succédé en 1946.

- ¹ Voir **Meta**, numéro spécial **Histoire de la traduction au Canada**, vol. XXII, n° 1, mars 1977 : Jean Delisle, "Les pionniers de l'interprétation au Canada" pp. 5-14; Paul A. Horguelin, "Les premiers traducteurs (1760-1791)", pp. 15-25.
- ² "Au Canada, écrit Dunn en 1880, l'industrie, le commerce, les métiers sont en grande partie du moins, dirigés par des hommes qui ne connaissent pas le français; et pourtant, il faut se comprendre de négociants à commis, de patrons à ouvriers." **Glossaire Franco-Canadien**, Préface p. xiii /Réimpression de l'édition originale de 1880. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976./
- ³ **Ibid.** p. xvii-xviii. Mes recherches ne m'ont pas encore permis de découvrir l'identité de ce traducteur de l'Assemblée qui a compilé ce fichier de termes techniques ni de savoir si ce fichier a été publié.
- ⁴ En 1867, puis en 1880, un traducteur de la Chambre des communes, J.F. Gingras publia deux nouvelles éditions de ce **Recueil** qu'il rebaptisa **Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes**. L'édition de 1867 renfermait environ 260 termes; celle de 1880 en contient plus de 500. Mais les erreurs de la première édition n'ont pas été corrigées dans les deux rééditions subséquentes; **writ of election**, par exemple, y est rendu par l'équivalent "bref d'élection". Mais c'est tout de même un premier pas vers l'éradication des anglicismes et le redressement du français au Canada : on bannit la forme anglaise. Il faudra, dans un deuxième temps, rectifier les équivalents français.

- 5 Ce périodique paraîtra jusqu'en 1918, date de son remplacement par **Le Canada français** dont la publication sera assurée à la fois par la Société du Parler français et par l'Université Laval. En 1946, cette revue change de nom encore une fois et devient la **Revue de l'Université Laval**.
- 6 **BPFC**, vol. 1, n° 1, p. 3.
- 7 **BPFC**, vol. 1, n° 1 - Septembre 1902, p. 1 /La présentation graphique est celle du texte original./
- 8 **BPFC**, vol. 1, n° 1, p. 1. (Non souligné dans le texte, à l'exception des passages marqués d'un astérisque.)
- 9 Il ne faudrait pas croire pour autant que l'étude de J.-E. Prince soit sans défaut. J'ai déjà signalé que l'auteur avait omis de citer ses sources anglaises. En outre, il n'indique que le titre des ouvrages d'où il tire les termes français et omet de mentionner la page. Pour chacun des mots-vedettes, il aurait été utile de préciser davantage les domaines d'emploi; certains se rapportent au "service voyageurs", d'autres à la "construction des voies", d'autres à l'"aspect juridique" de l'exploitation d'un réseau ferroviaire. Un index alphabétique des termes anglais aurait aussi facilité grandement la consultation du vocabulaire dans le sens anglais-français.
- 10 "Du français dans nos lois" **BPFC**, vol. 5, 1960, pp. 130-138; "La traduction française des textes officiels" **BPFC**, vol. 6, 1980, pp. 288-293.
- 11 **BPFC**, n° 6, pp. 170-174; n° 9, pp. 278-283.
- 12 **Meta** a succédé au **Journal des traducteurs** fondé en octobre 1955 par l'Association canadienne des traducteurs diplômés. Il est intéressant de noter que l'on retrouve les mêmes rubriques dans le **BPFC** et dans **Meta**: articles de fond (sur la langue en général dans le **BPFC**, sur la traduction dans **Meta**); bibliographie, comptes rendus, études terminologiques, l'actualité (baptisée "Échos et Nouvelles" dans le **BPFC**). La ressemblance entre les deux publications est assez frappante; il s'agit en outre de deux publications universitaires.